République Tchèque: demande d'adhésion du 17 janvier 1996 et partenariat

1997/2180(COS) - 04/10/2000 - Résolution intermédiaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Jürgen SCHRÖDER (PPE/DE, D) sur l'adhésion de la République Tchèque à l'Union par 504 voix contre 12 et 19 abstentions, le Parlement européen note les intenses efforts accomplis par ce pays pour intégrer l'acquis communautaire suite aux multiples critiques de la Commission. Il convie toutefois le gouvernement tchèque à accorder davantage d'attention à la protection de l'environnement et à adopter rapidement d'autres mesures dans les domaines de la préservation de la qualité de l'eau et de la lutte contre la pollution en vue d'aligner concrètement sa législation sur les directives environnementales de l'Union. D'autres sources d'inquiétudes sont à relever, en particulier la tentative du gouvernement tchèque de reporter d'ici à la fin de l'an 2002 la libéralisation de son marché des télécommunications ou encore certaines lenteurs administratives en matière de transposition et de contrôle dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de l'aide régionale et structurelle. Pour le Parlement, il importe que la République tchèque respecte ses engagements contractés lors des négociations sur l'adhésion. Il invite également les autorités tchèques à oeuvrer à la cohésion sociale et économique en associant étroitement les partenaires sociaux, les autorités locales et régionales et les organisations non gouvernementales aux processus de décision politiques. Se félicitant du processus de restructuration et de privatisation qui se poursuit actuellement dans le secteur bancaire, il souhaite des avancées plus nettes dans le domaine politique. Ainsi, il encourage vivement le gouvernement thèque à améliorer la situation de la minorité Rom et à adopter des mesures concrètes en vue de leur pleine intégration économique, sociale mais aussi politique. La Commission et le Conseil sont également conviés à encourager cette réforme via le programme PHARE. D'autres mesures sont attendues en vue de garantir l'indépendance et l'efficacité du système judiciaire et à lutter contre la corruption. Le Parlement attire fermement l'attention sur les problèmes du tourisme sexuel, de la prostitution enfantine et de la traite des blanches dans la région frontalière entre l'Allemagne et la République tchèque et demande des mesures urgentes et efficaces en vue d'enrayer ce phénomène. D'autres efforts sont attendus dans le domaine économique notamment en vue de tenir compte de l'incidence sociale de la libéralisation dans le secteur immobilier en vue de permettre à chacun en République tchèque d'accéder au logement. Sur le plan nucléaire, le Parlement insiste sur la nécessité de garantir un haut niveau de sécurité dans les centrales existantes. Constatant avec satisfaction que, sous la présidence portugaise, tous les chapitres de la négociation ont été entamés, il convie la Commission et le Conseil à veiller à transposer intégralement le principe de la différenciation des États candidats dans le processus de négociation de manière à ce que tous les États du groupe d'Helsinki (pays dits "pré-in") aient une chance réelle de rattraper les États du groupe de Luxembourg (pays "in") s'ils ont fait suffisamment deprogrès. Enfin, il se félicite que la Commission et la République tchèque soient occupées à élaborer une campagne d'information destinée à faire comprendre aux citoyens l'impact d'une future ou potentielle adhésion.